

n° 03 | 2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 09/04/2022

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	8
Nombre de suffrages exprimés	8
Date de la convocation :	d/04/2022

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Cécile GARDELLE, 1ère adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Monsieur Alain DAVEZAC, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés 2020		102 567.47 €	24 704.57 €		24 704.57 €	102 567.47 €
Opérations de l'exercice 2021	107 063.47 €	129 951.36 €	9 966.25 €	30 115.26 €	117 029.72 €	160 066.62 €
TOTAUX (A)		232 518.83 €	34 670.82 €		141 734.29 €	262 634.09 €
Résultats de clôture 2021	107 063.47 €	232 518.83 €	34 670.82 €	30 115.26 €	141 734.29 €	262 634.09 €
Restes à réaliser (B)						
TOTAUX CUMULES (A + B)	107 063.47 €	232 518.83 €	34 670.82 €	30 115.26 €	141 734.29 €	262 634.09 €
RESULTATS DEFINITIFS 2021		125 455.36 €	-4 555.56 €			120 899.80 €

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

5° Dit qu'il n'y a pas d'observation à formuler ;

Ont signé au registre des délibérations :

SOUS-PRÉFECTURE
28 AVR. 2022
SAINTE-GAUDENS



Pour expédition conforme,